

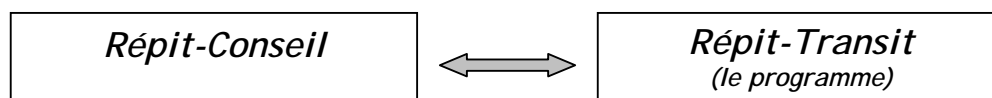
ATELIER 1

LA GESTION DES TROUBLES DU COMPORTEMENT :
LES SERVICES DE COURTE DURÉE, UN PROGRAMME
NOVATEUR QUI DONNE DES RÉSULTATS

M. Robert Turbide
Commission scolaire de Montréal

M. Robert Champoux
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Un modèle de service pour des élèves
qui présentent des difficultés de comportement (T.C.)



BUT

Offrir du support et une réponse immédiate aux directions d'école et aux enseignants aux prises avec un élève en difficulté de comportement en classe ordinaire et ce, toute l'année durant.

OBJECTIF

Favoriser le maintien de l'élève en classe ordinaire en partageant une expertise sur le terrain pour soutenir, donner un répit et ainsi permettre au personnel d'éviter l'épuisement professionnel.

CONTEXTE ACTUEL ET PERTINENCE DU MODÈLE

Depuis quelques années nous assistons à un renouvellement important du personnel enseignant et des directions d'école.

L'arrivée en masse d'un important contingentement de jeunes enseignants, à la suite du départ des plus expérimentés, avec tout ce que cela suppose en terme d'inexpérience et de fragilité ainsi que l'absence totale de cours dans la formation initiale des maîtres sur les troubles de comportement, placent de plus en plus les enseignants et les directions d'école en état de survie.

Statistique à ne pas négliger, près de 30% des jeunes enseignants quittent la profession durant les cinq premières années de leur pratique.

Malgré les mesures mises en place antérieurement, et ce depuis plus de dix années, le nombre d'élèves en difficulté de comportement ne cesse d'augmenter de façon très importante. La politique nationale de l'adaptation scolaire nous incite à privilégier l'intégration en classe ordinaire dans le milieu le plus naturel pour les élèves. (Une école adaptée à tous ses élèves. Janvier 2000)

Dans ce contexte, il y a donc urgence d'agir, en proposant des services de soutien pour éviter des écueils qui se traduisent souvent par un nombre accru de classes spéciales et un sentiment d'incompétence menant à l'abandon de la profession.

Répit-Conseil

Le répit-conseil est une mesure souple, mobile, peu coûteuse qui permet une réponse rapide à un besoin parfois «très urgent».

Elle nous permet d'accompagner les «équipes-école», de former les jeunes enseignants qui le désirent et de soutenir la direction d'école.

De plus, elle nous permet de centraliser l'ensemble des besoins en soutien d'un territoire donné et ainsi faciliter la gestion des ressources. Elle permet de développer un réseau important avec l'ensemble des partenaires (pédo., CLSC, Centre jeunesse, organismes communautaires, poste de police de quartier, etc.) afin d'identifier une solution plus rapidement et plus adéquate face aux difficultés rencontrées.

Cette mesure d'intervention rapide pourrait servir de piste de réflexion pour soutenir les enseignants auprès des élèves en difficulté d'apprentissage et même d'autres catégories d'ÉHDAA .

RÉSULTATS

À COURT TERME

Pour l'enseignant : Un répit pour se repositionner, conserver la confiance en soi et en ses moyens, éviter l'échec et le sentiment d'incompétence. Permettre à des enseignants de poursuivre dans cette profession choisie malgré les difficultés rencontrées avec ce type de clientèle.

Pour le jeune : Un arrêt pour se reprendre en main, éviter l'exclusion et peut-être ainsi le décrochage et la marginalisation.

À LONG TERME

Changement majeur au niveau des mentalités : développement d'une culture d'entraide professionnelle et de formation continue. Une réussite de part et d'autre qui permet de contrer le décrochage scolaire de l'élève et l'abandon de la profession du personnel.

RAYONNEMENT

Première mesure de soutien proposée pour élèves T.C., au Regroupement 5 de la CSDM en 1996 et qui fut adoptée assez rapidement un peu partout en région surtout depuis les 5 dernières années.

Le Programme Répît-Transit ou une alternative aux classes fermées

Le Programme bien qu'il propose une alternative aux classes fermées pour les élèves en trouble de comportement n'a pas la prétention de vouloir complètement éliminer ce type de service. Cependant, depuis six ans, plus de 75% des élèves qui auraient pu être dirigés vers ces points de service (classes fermées), ont été maintenus dans un parcours scolaire régulier, dans leur milieu de vie ou leur école de quartier.

BUT

Offrir une alternative aux élèves T.C. leur permettant de se reprendre en main et de poursuivre leur parcours scolaire en milieu régulier.

OBJECTIFS

Permettre aux parents de se réapproprier leur rôle en développant leurs compétences parentales afin d'exercer leur autorité en toute confiance.

Permettre aux jeunes de s'arrêter, de s'ajuster et d'adopter des comportements plus adéquats leur permettant de vivre en milieu scolaire régulier.

Permettre à l'enseignant et à son groupe-classe de poursuivre leur évolution tout en maintenant un lien positif avec un élève qui éprouve des difficultés de comportement.

DURÉE

De 8 à 12 semaines : une première réintégration avec accompagnement est prévue dans la classe d'origine au bout de dix jours.

MODALITÉS PARTICULIÈRES

Ce programme est réalisé avec des partenaires comme le CLSC et les Centres Jeunesse, pour le volet «accompagnement-parent», ce qui est une des conditions importantes de réussite.

Dans le milieu scolaire, le maintien du lien avec le jeune, gage d'espoir, s'il en est un, est un levier important afin d'éviter la rupture avec l'école d'origine. Le titulaire accepte de demeurer la personne responsable de l'élève pendant et après le déroulement du programme. Ainsi, on ne parle plus de changement d'école, on évite l'étiquetage et la marginalisation.

Enfin, pour le jeune et ses parents, il y a une réelle possibilité d'améliorer son sort, d'éviter la classe spéciale et surtout de revenir dans sa classe avec son professeur et ses amis.

Le programme Répit-transit est une réponse ponctuelle et intensive dont dispose l'intervenant du volet Répit-conseil afin de répondre à des demandes complexes et urgentes. Dissocier le programme Répit-transit du volet conseil voir même l'éliminer, sous prétexte que le volet conseil à lui seul pourrait répondre tout aussi bien aux diverses demandes exprimées par les directions des écoles, serait illusoire car il priverait les intervenants de l'école d'un outil puissant d'interventions d'équipe où les parents sont très sollicités dans la recherche de solutions.

AVANTAGES

Pour le milieu scolaire :

Protège les enseignants et les directions d'école de l'épuisement professionnel voir même de l'abandon de la profession.

Permet à l'enseignant de développer de nouvelles compétences et une plus grande confiance en soi pour les années à venir face à ce type d'élèves (effet préventif exponentiel).

Constitue un modèle très opérationnel d'intégration axé sur la progression continue de l'élève et est en lien direct avec la réforme et la nouvelle politique d'adaptation scolaire.

Favorise le développement de la conscience chez l'enseignant de ce qu'il ressent et de ce qu'il observe ainsi que de son sens critique sur les effets de ses pratiques. Procédé très signifiant de formation continue axé sur l'analyse réflexive des pratiques d'enseignement et d'encadrement des élèves dans un esprit de collaboration et d'entraide.

Permet une ressource disponible toute l'année durant.

Pour le jeune

Activer son potentiel en misant sur sa capacité de résilience plutôt que de vivre l'exclusion en le confirmant dans ses difficultés.

Reprendre confiance en soi, constater l'approbation de ses pairs.

Améliorer sensiblement ses habiletés sociales mais aussi ses habiletés académiques.

Éviter l'étiquetage, la stigmatisation des difficultés et ainsi diminuer le risque de décrochage scolaire à plus long terme.

Revaloriser et augmenter l'estime de soi, «je peux fonctionner comme les autres».

Permettre un message d'espoir de l'ensemble de la communauté éducative : « Je vau la peine car mon parent, mon directeur d'école, mon professeur acceptent les conditions pour que je puisse vivre le programme et continuer à fréquenter l'école de mon quartier ».

Une étude réalisée sur trois années scolaires permet de constater que la grande majorité des élèves maintenus dans leur classe d'origine à la suite de l'application du programme Répit-transit, fréquente toujours avec succès une classe ordinaire, deux années plus tard.

Pour les parents

Nous notons une plus grande acceptation de la situation problématique de leur enfant. Une réaction plus positive lorsqu'ils sont placés face à un choix qui offre deux possibilités : la classe fermée ou le programme Répit-Transit en classe ordinaire. Une prise de conscience de ce que qu'ils vivent, de l'importance de leur rôle et une réappropriation d'un meilleur contrôle face à leur enfant.

Une possibilité de développer de meilleures habiletés parentales pour un effet plus durable chez leur enfant et préventif à l'endroit de la fratrie (effet exponentiel) et la perception plus positive de l'école, car une démarche d'aide au sein d'une équipe dont ils font partie, procure un sentiment constructif de collaboration.

ORIGINE

Programme en cours depuis 1996 au Regroupement 5 de la CSDM.

ASSISES PROFESSIONNELLES (associations, milieu universitaire, milieu scolaire)

Recherche-action menée de 1999 à 2004 par Annie Bérubé, consultante en recherche de l'UQAM (documentation disponible).

2004-2005: Mise sur pied d'une recherche-action sur le programme Répit-Transit dans 2 commissions scolaires (CSDGS et CSMV) en collaboration avec l'IRDS (Institut de recherche pour le développement social des jeunes).

2005-2006: Poursuite de la recherche amorcée en 2004-2005.

RAYONNEMENT

Programme proposé et mis en place dans plus d'une quinzaine de commissions scolaires à travers la province de Québec depuis trois ans.

L' INVESTISSEMENT FINANCIER

Selon les observations recueillies à la CSDM, le taux de réinsertion au régulier des élèves de classe T.C. dépasse à peine 10%. Par contre, le taux de réinsertion des élèves desservis par le programme Répit-transit atteint 75%.

De plus, le nombre d'élèves différents qui fréquentent chaque année le service Répit-transit est significativement plus élevé (16 À 20) que celui d'une classe spécialisée (10 à 14).

Ainsi, l'investissement financier requis pour la mise sur pied du service Répit-transit s'avère très rentable pour les deux raisons suivantes: une plus grande quantité d'élèves est desservie et plus d'élèves réintègrent la classe ordinaire.

Un nombre non négligeable d'élèves desservis indirectement par le service conseil ont pu éviter la fréquentation d'une classe spécialisée. Sur trois années scolaires, le service Répit-transit aura reçu entre 50 et 60 jeunes différents dont la grande majorité continuera de fréquenter la classe ordinaire. Par comparaison avec une classe spécialisée T.C., environ 15 élèves différents auront fréquenté ce type de classe pour la même période (3 ans) puisque la majorité d'entre eux continuent de la fréquenter.

Bref, la probabilité de poursuivre ses études en classe ordinaire est nettement plus élevée lorsque l'élève profite de ce service intensif de courte durée plutôt que lorsqu'il fréquente une classe fermée.

Par conséquent, pour une commission scolaire, les coûts engendrés par la mise en place des services Répit-conseil et Répit-transit s'avèrent plus rentables économiquement que l'ouverture successive de classes fermées.

Par ailleurs, il serait intéressant de vérifier l'effet sur le nombre de journées de maladie chez le personnel enseignant lorsque leur groupe comprend un élève en difficulté de comportement et que ces derniers peuvent profiter des services de courte durée.

Il est fort à parier que des économies à ce chapitre sont réalisées. De plus, nous croyons que la stabilité du personnel et la qualité de l'enseignement s'en trouvent améliorées.

Ainsi des bénéfices humains s'additionnent aux bénéfices financiers.

Données historiques (CSDM regroupement 5)

Nombre de classes T.C.; 98-99 : 7 classes /10,000 élèves
04-05 : 4 classes /10,000 élèves

Cette réduction significative découle directement des effets de la mise en place des services de courte durée et non d'une décision administrative de contingentement.

Données historiques (CSDGS)

Nombre de classe T.C. ; 98-99 : 6 classes / l'an 1 de la CSDGS
99-00 : 8 classes / 13102 élèves
01-02 : 9 classes /
03-04 : 9 classes /...début des services de courte durée
04-05 : 8 classes /

Le plan stratégique de la CSDGS

Les services de courte durée s'inscrivent tout à fait dans le sens de la première orientation de la CSDGS et concourent à atteindre le troisième objectif spécifique qui en découle.

Orientation 1 : Poursuivre la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée en vue de soutenir la réussite de l'élève.

Objectif 1.3 : Adapter l'offre de services complémentaires et l'offre de service aux ÉHDAA dans une vision intégrée de l'intervention.

La Politique nationale de l'adaptation scolaire

Ajoutons que les services de courte durée, notamment le volet Répét-transit, respectent les 6 voies d'action de la politique nationale de l'adaptation scolaire et son orientation fondamentale.

Le modèle présenté ici est en cohérence avec le leitmotiv de la politique nationale qui met en évidence l'importance d'investir dans la prévention mais aussi d'intervenir rapidement.

Agit tôt, pour réussir !

Robert Turbide
Psychoéducateur
Responsable des programmes Répét-Conseil et Répét-Transit
Regroupement 5 CSDM.

Version adaptée, avec l'autorisation de l'auteur par :
Robert Champoux
Directeur adjoint aux SEJ, CSDGS.

7 avril 2006.



*L'importance des services de soutien
dans le contexte de l'actualisation du programme de
formation et de la nouvelle politique d'adaptation
scolaire pour les élèves EHDA*

AVRIL 2006